

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 5 octobre 2018

Pays horloger, Pays du Haut-Doubs Un partenariat renouvelé au service de la santé

L'Agence Régionale de Santé, le pôle d'équilibre territorial et rural du Pays horloger, le syndicat mixte du Pays du Haut-Doubs et leurs partenaires se sont engagés dans un second contrat local de santé, vendredi 5 octobre, à Morteau.

Prévention, organisation de l'offre de soins, accompagnement médico-social... Les contrats locaux de santé permettent de décliner la stratégie régionale à l'échelle des territoires, en l'adaptant à leurs réalités et à leurs enjeux.

En Bourgogne-Franche-Comté, sur les 33 territoires définis, les deux tiers sont désormais couverts par des contrats locaux de santé signés ou en cours de renouvellement (*voir aussi la carte ci-dessous*). Objectif : couvrir l'ensemble de la région à échéance du Projet Régional de Santé (PRS) arrêté en juillet dernier, et qui réaffirme les enjeux de cet ancrage territorial : « *la cohérence entre les actions conduites par les collectivités locales et celles inscrites dans le PRS sera systématiquement recherchée dans les contrats locaux de santé* ».

Dans le Doubs, cinq CLS sont déjà mis en œuvre, en cours de renouvellement ou de discussion : Besançon, Pays horloger/Pays du Haut-Doubs, Loue-Lison, Pays de Pierrefontaine-Vercel, Pays Doubs central.

Le CLS des Pays horloger/Pays du Haut-Doubs 2018-2022, officialisé le 5 octobre à la mairie de Morteau, va poursuivre et amplifier les objectifs du précédent contrat signé en 2012 sur ce territoire.

Cinq priorités

Le nouveau contrat local de santé comporte **5 axes prioritaires** :

-Renforcer les soins de proximité : ce qui passe notamment par la promotion du territoire auprès des étudiants et internes en médecine, le développement de l'exercice coordonné ou de la e-santé.

Un territoire qui a déjà fait la preuve de son pragmatisme et de son dynamisme en la matière, avec l'ouverture du Cabinet éphémère à Pontarlier, cité en exemple à l'échelle nationale dans le cadre du plan d'accès territorial aux soins <https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/acces-territorial-aux-soins/article/acces-territorial-aux-soins-les-initiatives-de-la-region-bourgogne-franche>

-Améliorer les parcours de soins et la prévention : le contrat local de santé s'appuiera sur le dispositif Pass'Santé Jeunes <http://www.pass-santejeunes-bourgogne-franche-comte.org/> pour engager des actions de prévention en direction des adolescents.

Il prévoit de conforter une offre de soins psychiques pour adolescents et jeunes adultes (Res'Ado Haut-Doubs).

Un conseil local en santé mentale doit par ailleurs être constitué sur Pontarlier.

Accompagnement sportif pour la santé, soutien aux aidants des malades d'Alzheimer et maladies apparentées figurent encore aux chapitres de ce contrat sur un territoire qui, dans le domaine de la prévention, fait aussi figure de pionnier, puisqu'il déploie le dispositif parcours santé des aînés (PAERPA*) depuis 2017.

-Le troisième axe concerne les actions pour **limiter les risques sanitaires liés à l'environnement** (qualité de l'air, de l'eau...)

-Un autre volet est consacré à **l'amélioration de la prise en charge en établissement médico-social**.

-Enfin, le CLS prévoit les modalités de son **animation**, de son **évaluation** et d'une **coopération transfrontalière** inhérente à la proximité avec la Suisse.

*PAERPA : Personnes âgées en risque de perte d'autonomie.

Les signataires

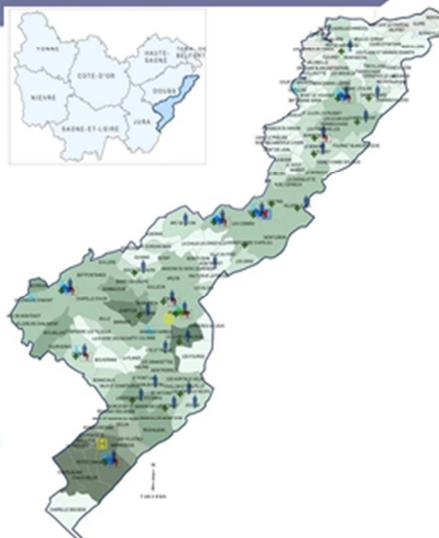
Le CLS est signé entre l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, le pôle d'équilibre territorial et rural Pays horloger, le syndicat mixte du Haut-Doubs, le conseil départemental, le conseil régional, la MSA, la caisse primaire d'assurance maladie, la direction départementale des services de l'éducation nationale.

Le territoire

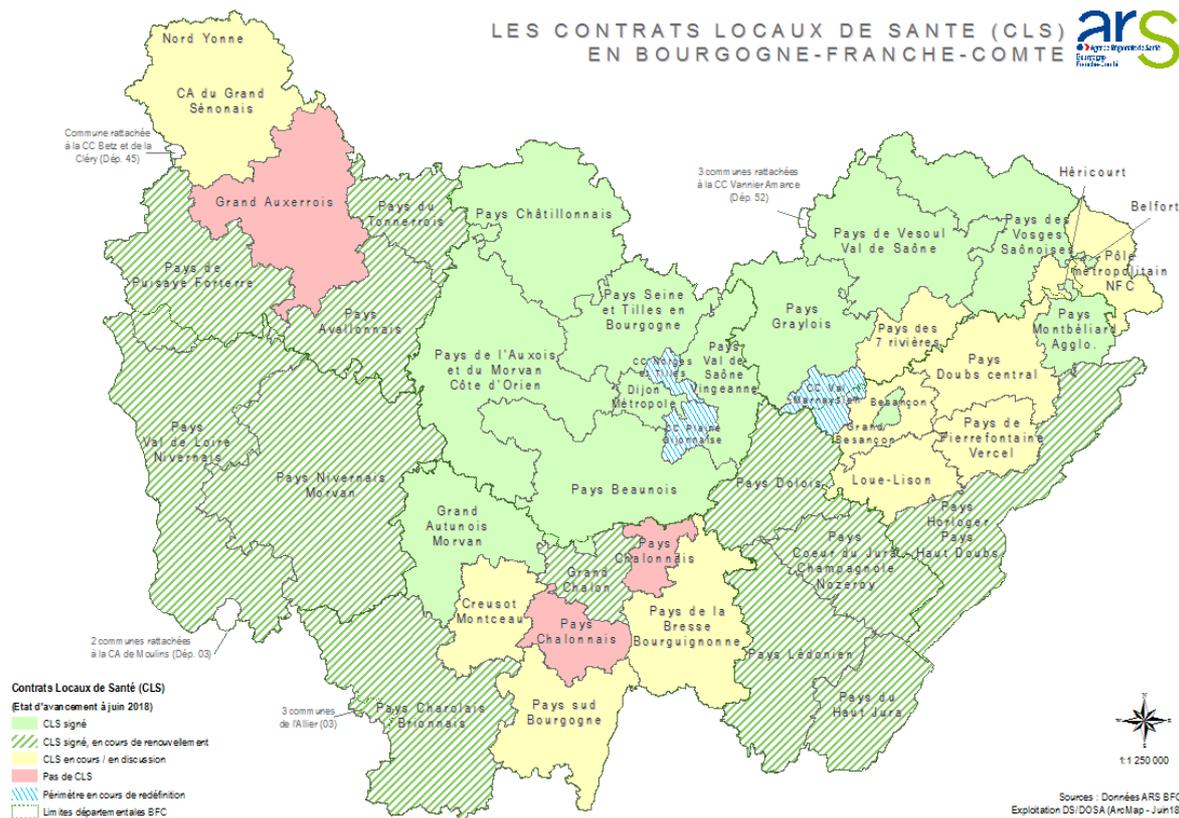
Le contrat local de santé couvre les Pays du Haut Doubs et Pays horloger, qui correspondent aux communautés de communes Mont d'Or et Deux Lacs, Plateau de Frasné et Val du Drugeon, Altitude 800, Grand Pontarlier, Canton de Montbenoît, Val de Morteau, Plateau du Russey, Entre Dessoubre et Barbèche et Pays de Maîche.

Contexte local

- 147 communes
- 104 536 habitants
- Population plus jeune que dans la région
- Taux d'activité plus élevé que dans la région
- Part d'ouvriers plus importante que dans la région du fait de l'industrialisation
- Zone de fort transit notamment l'axe Besançon Pontarlier du fait de la proximité avec la Suisse



LES CONTRATS LOCAUX DE SANTE (CLS) EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE



 Contact Presse :
 Lauranne Cournault
 Tél. : 03 80 41 99 94

ARS Bourgogne-Franche-Comté
 Le Diapason, 2 Place des Savoirs, CS 73535, 21035 Dijon cedex
 Tél. : 0808 807 107 - Site : www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr